

LEGENDE:

SOFFITE OU FAUX PLAFOND

GAINE TECHNIQUE SANITAIRE

TATABLEAU ABONNE

EVIER

RFREFRIGERATEUR

CPLAQUES de CUISSON

LVLAVE VAISSELLE

LLLAVE LINGE

CHAUDIERE GAZ

SECHE SERVIETTE

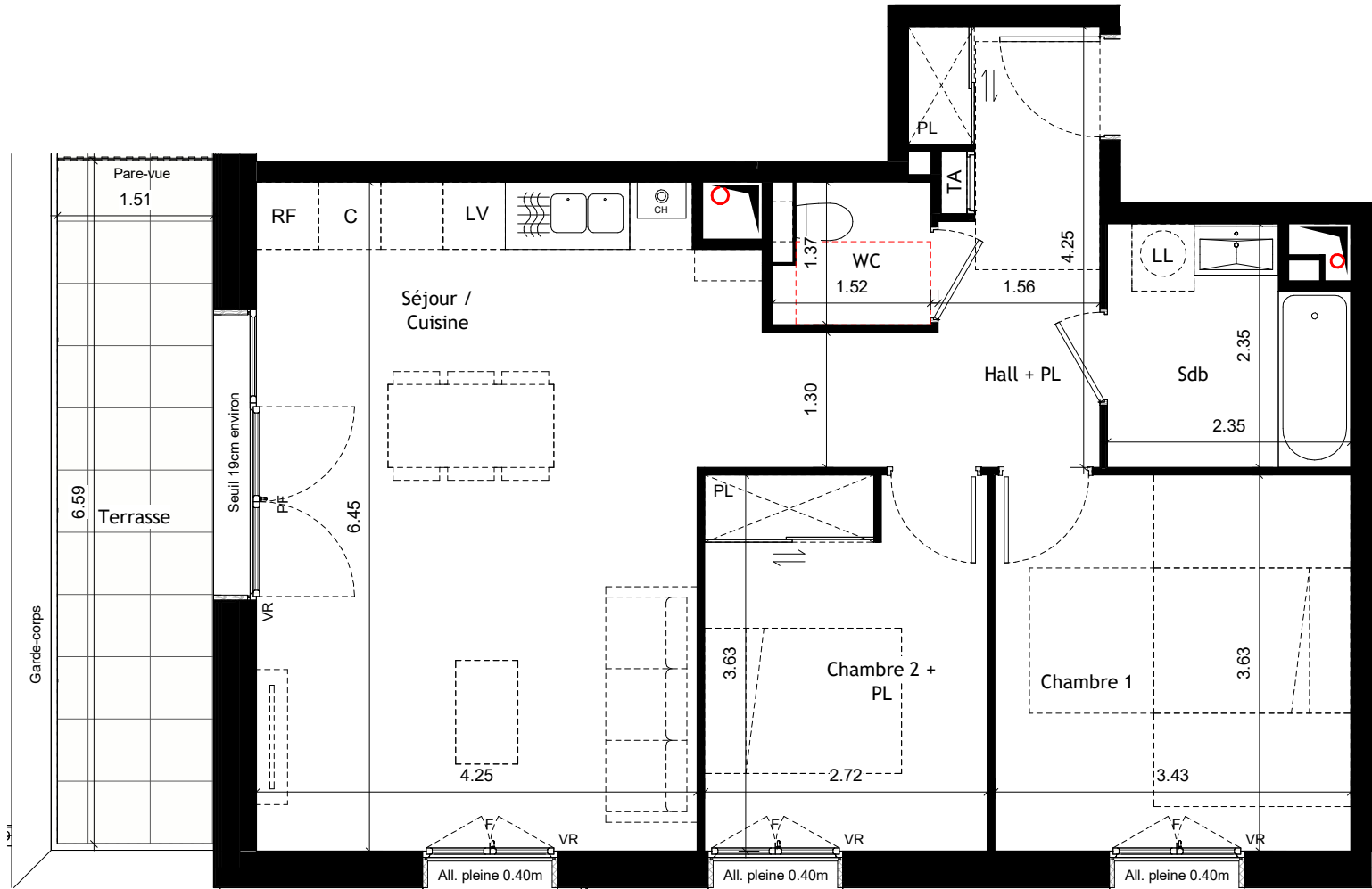
PFPORTE FENETRE

FENETRE

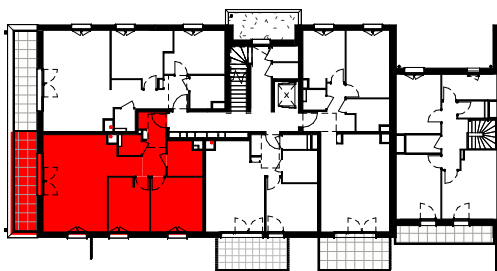
PLPLACARD

VRVOLET ROULANT

Al. ALLEGE



Allée du Croison de Boussy - 74150 RUMILLY



PLAN DE VENTE NOTAIRE

BATIMENT	ETAGE	APPARTEMENT	TYPLOGIE
A	1	A103	T3

Hall + PL	6.69 m ²
Séjour / Cuisine	30.89 m ²
Chambre 2 + PL	9.84 m ²
Chambre 1	12.45 m ²
Sdb	5.06 m ²
WC	1.92 m ²
	66.85 m²
Terrasse	10.47 m ²
	10.47 m²

LOGEMENT PMR

Indice : 3
Mise à jour : 20/10/2025



DOCUMENT PROVISOIRE ETABLI AVANT LA FIN DES ETUDES TECHNIQUES
Nota: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.
Des variation peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant concernant les dimensions libres, que l'équipement.
Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les placards et/ou rangements intérieurs sont compris dans la surface de la pièce attenante. Les cotes sont à titre indicatifs sous réserve d'évolutions des études techniques.
Les hauteurs maximales réglementaires de seuils, de l'intérieur du logements vers l'espace extérieur, sont de 15cm pour les balcons et loggias et 25cm pour les terrasses.